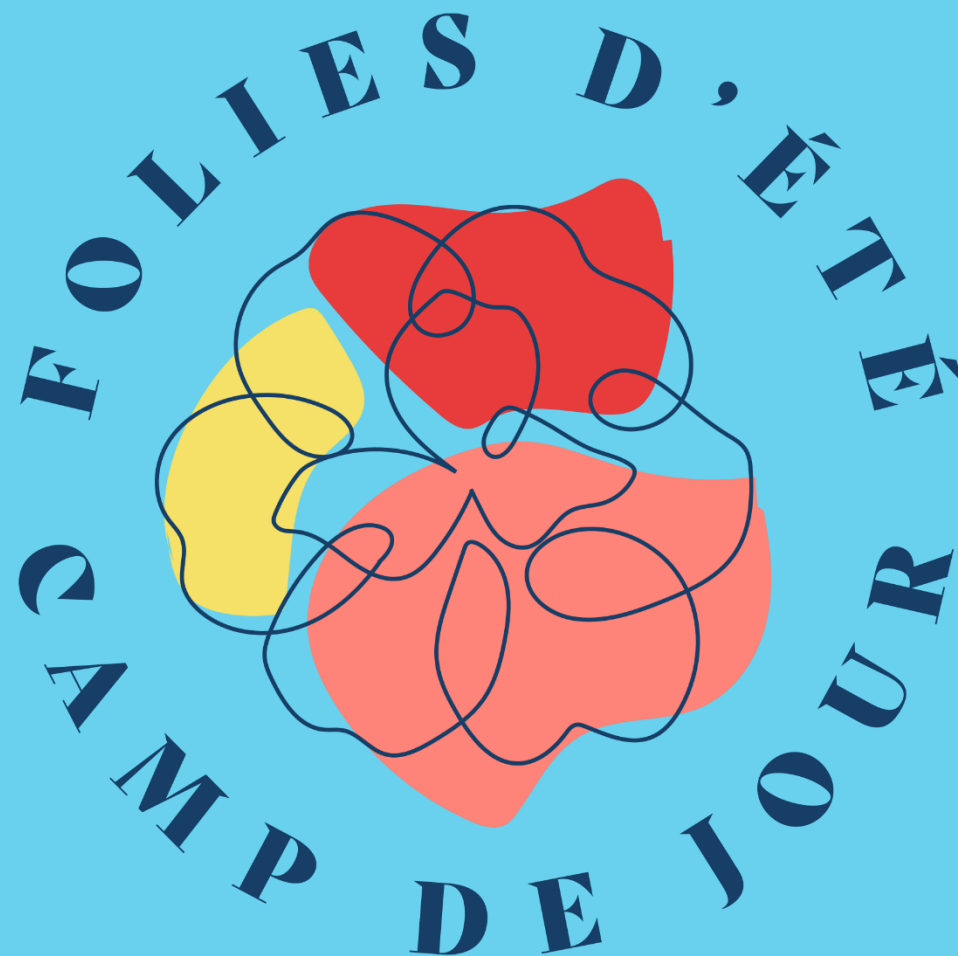




Guide du parent 2026

Table des matières

1. Mot de bienvenue	3	16. Tenue vestimentaire	10
2. Mission du camp de jour	3	17. Service de garde	10
3. Objectifs généraux	3	18. Info-Santé	10
4. Membre affilié à l'Association des camps certifiés du Québec	3	18.1. Médicament	10
5. Coordonnées du camp de jour	4	18.2. Épipen	10
6. Équipe du camp de jour	4	18.3. Protection solaire	10
7. Dates à retenir	5	18.4. Alerte aux poux	11
8. Horaire et lieu du camp	5	18.5. Allergies	11
9. Thématiques, activités spéciales et costumes	7	19. Intimidation	11
10. Fonctionnement du camp de jour	7	20. Communications aux parents	11
11. Procédure d'arrivée et de départ	8	21. Code de vie du camp de jour	12
12. Absence de votre enfant	8	22. Appui des parents	12
13. Enfant malade / procédure COVID	8	23. Mesures disciplinaires	13
14. Tous les jours, j'apporte	9	24. Politique de remboursement	14
14.1. Dans le sac à dos	9	25. Reçu pour fins d'impôts	14
14.2. Dans la boîte à lunch	9	26. Conclusion	14
15. Matériel interdit	10		

MOT DE BIENVENUE

L'équipe du camp de jour Folies d'été est fière de vous présenter le **Guide à l'intention des parents**. À l'intérieur de ce document, vous trouverez toutes les informations concernant les règles et le fonctionnement du camp de jour afin que votre enfant puisse bien s'intégrer au camp.

Nous vous souhaitons un bel été parmi nous !

MISSION DU CAMP DE JOUR

Fidèle à l'intention de la Ville de Rigaud de rendre accessible une offre de loisir variée, le camp de jour présente une programmation et des services d'animation diversifiés permettant aux enfants de 4 à 12 ans de participer à des activités récréatives et éducatives en groupe, tout en s'amusant dans un milieu sécuritaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le programme de camp de jour vise à :

- Offrir un service d'animation et un service de garde sécuritaire de qualité ;
- Donner l'opportunité aux enfants d'acquérir de nouvelles connaissances, de vivre des expériences inédites, intéressantes, éducatives, amusantes, et de façon ludique ;
- Contribuer au développement de l'autonomie et de l'estime de soi chez l'enfant ;
- Permettre aux enfants de développer un sentiment d'appartenance au milieu de vie du camp de jour et d'évoluer au sein d'un groupe en agissant avec respect ;
- Appliquer les mesures sanitaires en vigueur.

MEMBRE AFFILIÉ À L'ASSOCIATION DES CAMPS CERTIFIÉS DU QUÉBEC

L'Association des camps certifiés du Québec atteste que notre camp de jour répond à une quarantaine de normes de qualité concernant le site, l'administration, la sécurité, l'hygiène, la santé ainsi que la sélection et la formation du personnel. Pour plus d'information sur la certification, visitez le site Web www.camps.qc.ca.





COORDONNEES DU CAMP

Gestion administrative

Ville de Rigaud

Service des loisirs, de la culture et du
tourisme

450 451-0869, poste 238

loisirs@ville.rigaud.qc.ca

Camp de jour Folies d'été

450 450-0869, poste 281

foliesdete@ville.rigaud.qc.ca (à partir du 1^{er} jour de camp)



L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR

- Coordonnateur, coordonnateur de terrain et coordonnateurs-adjoints
- animateurs
- Aides-animateurs
- Accompagnateurs

Tous les employés suivent obligatoirement une formation adaptée à la structure du camp de jour ainsi que la formation DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) et une formation de premiers soins. Chaque animateur garde une trousse de premiers soins dans son sac à dos en tout temps, en plus de la trousse principale qui se trouve dans le bureau de l'équipe de coordination dans le chalet de L'escapade.



DATES À RETENIR

SEMAINE 1 : 29 juin au 3 juillet

SEMAINE 2 : 6 juillet au 10 juillet

SEMAINE 3 : 11 juillet au 17 juillet

SEMAINE 4 : 20 juillet au 24 juillet

SEMAINE 5 : 25 juillet au 31 juillet

SEMAINE 6 : 3 août au 7 août

SEMAINE 7 : 10 août au 14 août

* Vendredi 14 août, il y aura des activités spéciales pour célébrer la fin du camp de jour.



HORAIRE ET LIEU DU CAMP

Horaire de camp : 9 h à 16 h, du lundi au vendredi

SERVICE DE GARDE

Horaire du service de garde : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

Le camp de jour se tiendra AU PARC CHARTIER DE LOTBINIÈRE, au 5, rue Pagé à Rigaud.
Les groupes utiliseront les installations du parc. Les activités se dérouleront à l'extérieur.

JOURNÉE TYPE AU CAMP DE JOUR

7 h – 9 h	Service de garde
9 h – 9 h 30	Présences, crème solaire + toilettes
9 h 30 – 10 h 30	Jeux avec le groupe
10 h 30 – 10 h 45	Collation
10 h 45 -12 h	Jeux avec le groupe
12 h	Dîner
12 h 30	Présences, crème solaire + toilettes
13 h – 14 h 15	Période de jeux libres avec le groupe (modules / jeux d'eau au parc)
14 h 15 – 14 h 30	Collation
14 h 30 -16 h	Jeux avec le groupe
16 h -18 h	Service de garde



THÉMATIQUES, ACTIVITÉS SPÉCIALES ET COSTUMES

Chaque semaine, les jeunes seront plongés dans un univers thématique duquel sont inspirées les activités. Lors de certaines journées thématiques, les jeunes seront invités à se costumer. Les activités spéciales seront annoncées au début de la semaine pour que le parent puisse être informé rapidement. Les détails seront communiqués dans la programmation de la semaine.

FONCTIONNEMENT DU CAMP

Les groupes sont formés chaque semaine en fonction du nombre d'enfants inscrits dans chacune des tranches d'âge. Les enfants resteront dans le même groupe pour toute la semaine. Par conséquent, seuls deux animateurs seront en contact avec le groupe de votre enfant. Il est possible qu'un aide-animateur se joigne au groupe.

RATIOS PAR GROUPE

(pour 1 animateur) 2 animateurs sont présent dans les groupes

4 à 6 ans : 10 jeunes

7 à 8 ans : 12 jeunes

9 à 12 ans : 15 jeunes

Les ratios respectent les normes du cadre de référence des camps de jour municipaux. Le nombre peut varier, s'il y a un aide-animateur.



**ACTIVITÉS SPÉCIALES PRÉVUES PENDANT L'ÉTÉ
DIRECTEMENT AU CAMP DE JOUR**

PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Le fonctionnement établi par l'équipe de coordination permet d'assurer une gestion sécuritaire des arrivées et des départs des enfants.

ARRIVÉE DES ENFANTS

- Le parent dépose son enfant à l'entrée du parc au 5 rue Pagé. Un chapiteau et de l'affichage seront installés près du débarcadère. Les parents ne sont pas autorisés à entrer sur le site du camp de jour. Il y aura toujours un responsable pour accueillir les enfants et répondre aux questions.
- Dès que les enfants sortent de la voiture de leur parent, ils sont accueillis par une coordonnatrice -adjointe. Si votre enfant est malade, il sera important de le garder à la maison.

DÉPART DES ENFANTS

Une coordonnatrice-adjointe salue le parent et lui demande qui est l'enfant qu'il vient chercher. Elle lui demande également de montrer sa pièce d'identité, afin de s'authentifier. L'enfant sera appelé au walkie-talkie et l'animateur de l'enfant avertit qu'il a bien compris et que celui-ci arrive. Pendant que le parent attend son enfant à proximité de la table d'accueil.

Afin que nous puissions assurer une bonne surveillance, il vous faudra remettre un avis **écrit et daté** dans les cas suivants :

- Si votre enfant doit quitter SEUL immédiatement après le camp de jour ou sur l'heure du dîner;
- S'il doit partir avec une autre personne non inscrite sur la fiche d'inscription. Dans ce cas, veuillez nous informer du nom de la personne qui viendra le chercher, celle-ci devra présenter une carte d'identité avec une photo.

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Pour signaler l'absence de votre enfant, veuillez nous téléphoner au 450 451-0869 poste 281 ou nous écrire à foliesdete@ville.rigaud.qc.ca.

TOUS LES JOURS, J'APPORTE...



Dans son sac à dos

- Chapeau et/ou casquette
- Crème solaire (en appliquer avant l'arrivée au camp)
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Sac en plastique ou réutilisable pour rapporter son maillot et sa serviette mouillés
- Chasse-moustiques (facultatif)

Dans sa boîte à lunch

- Un lunch froid (nous recommandons de mettre un jus glacé dans la boîte à lunch ou un bloc réfrigérant pour en assurer la fraîcheur)
- Plus de 2 collations (il est recommandé de mettre plusieurs collations)
- Une bouteille d'eau (La bouteille pourra être remplie sur place au besoin)



**La période de
dîner se déroule
de 12 h à 12 h 30**

Attention aux allergies !

Tous les aliments qui contiennent des noix ou des arachides sont interdits. Par mesure de sécurité, ces aliments ne pourront être consommés sur place et seront retournés à la maison.

IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants. Veuillez noter que tous les objets perdus et non récupérés à la fin du camp seront remis à un organisme.

MATÉRIEL INTERDIT

Les jeux électroniques, les jeux de la maison et l'utilisation du cellulaire sont interdits au camp de jour, sauf si l'animateur a indiqué à l'horaire que les enfants pouvaient apporter cet objet.

Le camp de jour Folies d'été n'est pas tenu responsable des objets perdus ou volés.

TENUE VESTIMENTAIRE

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils portent des vêtements confortables. Une tenue sportive avec des espadrilles ou des sandales attachées (avec velcro) est fortement conseillée.

Les chaussures de type « gougoune » ne sont pas recommandées afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives.

Prévoir du linge de rechange dans le sac à dos de votre enfant

INFO-SANTÉ



MÉDICAMENTS

Dans le cas où un membre de l'équipe doit accompagner un enfant pour la prise d'un médicament, quel qu'il soit, le parent doit obligatoirement remplir et signer le « Formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament. » Aucun médicament ne sera administré par un membre de l'équipe ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite. Les enfants ont la responsabilité d'avoir leur médicament avec eux. Tout médicament devra être dans la boîte d'origine avec les posologies.

ÉPIPEN

Si votre enfant possède un Épipen, assurez-vous qu'il puisse le porter sur lui ou dans son sac à dos afin qu'il puisse l'utiliser rapidement.

PROTECTION SOLAIRE

Nous recommandons le port d'une casquette ou d'un chapeau afin de protéger le visage et la tête des coups de soleil. Il est important de mettre de la crème solaire à votre enfant avant son arrivée au camp. N'oubliez pas de bien identifier la crème solaire au nom de l'enfant. Pendant la journée, les animateurs veilleront à ce que les enfants soient protégés du soleil toute la journée.



ALERTE AUX POUX

- Si vous remarquez des lentes ou des poux chez votre enfant, veuillez le garder à la maison et communiquer avec la coordination du camp de jour pour l'en informer;
- Si un employé du camp de jour remarque qu'un enfant a des lentes ou des poux, nous communiquerons avec les parents et l'enfant devra retourner à la maison;
- L'équipe de coordination se réserve le droit de vérifier les cheveux des enfants en cas de soupçons, afin d'éviter la propagation dans le camp de jour.

ALLERGIES

Il appartient aux parents :

- D'informer le camp de jour des allergies de leur enfant;
- De fournir les auto-injecteurs d'épinéphrine, prescrits par le médecin ou l'allergologue, à son enfant et celui-ci doit le porter sur lui (dans un sac de taille, par exemple) et non dans le sac de l'animateur.

INTIMIDATION

Les gestes d'intimidation ne sont pas tolérés. Dans le but d'offrir aux jeunes un environnement sain, sécuritaire et de plaisir, nous vous demandons de nous informer si votre enfant vous mentionne qu'il vit des situations difficiles au camp de jour ou s'il est ou a été victime d'intimidation dans d'autres sphères.

COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Aucune soirée d'information n'est prévue cet été. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Vous pourrez consulter la programmation des activités organisées par groupe pendant la semaine dans le site Web de la Ville de Rigaud sous l'onglet Camp de jour Folies d'été, programmation.

Pour suivre nos activités et notre programmation, aimez notre page Facebook Camp de jour Folies d'été Ville de Rigaud.

Nous communiquerons avec vous par téléphone, si une situation d'urgence devait arriver avec votre enfant au camp.

LE CODE DE VIE DU CAMP DE JOUR

Un code de vie a été mis sur pied pour le mieux-être et la sécurité de tous. Il s'applique dès l'arrivée et jusqu'au départ (service de garde inclus) de vos enfants dans tous les lieux et toutes les activités organisées par le camp de jour.

L'équipe de coordination prône une « tolérance zéro » pour les enfants ayant un comportement inapproprié. La Ville se réserve ainsi le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou d'expulser un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour. Il est important de prendre du temps pour lire le code de vie avec votre enfant avant le début du camp.

- Je participe aux activités proposées par les animateurs et je m'amuse ;
- J'adopte un comportement sécuritaire qui ne met pas ma sécurité ou celle des autres en danger ;
- Je traite les animateurs, les coordonnateurs, les accompagnateurs et les autres enfants avec respect par mes paroles et mes gestes ;
- Je respecte les consignes données par les animateurs du camp ;
- Je respecte le matériel du camp ;
- Je respecte l'environnement et le lieu du camp ;
- Je reste avec le groupe et j'avertis un animateur si je dois m'éloigner ;
- Je trouve des solutions non-violentes et contrôle mes réactions.

L'APPUI DES PARENTS

Le code de vie s'applique à tous même si quelques enfants sont aux prises avec certains défis liés au comportement. Il est important de déclarer toute particularité liée au comportement et/ou à la santé de votre enfant. Nous vous invitons à fournir à notre équipe, sur place, toute information pertinente ou conseil qui pourrait nous aider à lui offrir le meilleur encadrement possible. En tout temps, votre collaboration est essentielle.



MESURES DISCIPLINAIRES

L'enfant qui ne respecte pas les consignes de fonctionnement, qui se montre impoli, non respectueux ou violent par ses gestes ou paroles envers le personnel d'animation et/ou les autres enfants, est passible d'un renvoi définitif du camp sans remboursement possible. Voici les mesures qui seront prises par l'équipe du camp de jour.

AVIS DISCIPLINAIRES - NIVEAU JAUNE

Exemples de comportements

- Recevoir + de 3 avertissements pour le même comportement;
- Utiliser un langage inapproprié;
- Railler, insulter ou tenir des propos irrespectueux (racistes, sexistes, sur un handicap, etc.);
- Bousculer, tirailler, faire une jambette, etc.;
- Refuser de participer;
- Ne pas garder le silence lorsque demandé;
- Être négatif.

Sanctions

- Avertissement verbal pour l'enfant;
- Discussion avec l'animateur pour trouver une solution;
- Contact avec le parent.

AVIS DISCIPLINAIRES – NIVEAU ORANGE

Exemples de comportements

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu avis de niveau JAUNE;
- Frapper un autre enfant ou se bagarrer;
- Refuser de suivre son groupe;
- Intimider ou menacer un autre enfant;
- Voler;
- Vandaliser.

Sanctions

- Suspension interne : retrait au bureau du coordonnateur;
- Avertissement écrit;
- Rencontre avec les parents et le coordonnateur;
- Mise en place d'un plan d'intervention.

AVIS DISCIPLINAIRES - NIVEAU ROUGE

Exemples de comportements

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu un avis de niveau ORANGE;
- Frapper un autre enfant au visage ou à la tête;
- Frapper, mordre ou cracher sur un animateur ou un responsable;
- Faire une crise de colère;
- Refuser d'aller dans le bureau du coordonnateur;
- Fuguer.

Sanctions

Selon la gravité et le contexte :

- Suspension d'une journée (sans remboursement);
- Renvoi automatique sans possibilité de retour (remboursement au prorata).

Dès l'appel au parent, celui-ci doit venir chercher immédiatement son enfant au camp de jour. Pour réintégrer le camp de jour, l'équipe de coordination doit juger que la collaboration de l'enfant et des parents sera suffisante.

*Les exemples de comportements sont fournis à titre indicatif.
D'autres comportements pourraient également être sanctionnés.

Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été.

SERVICE DE GARDE

Horaire du service de garde : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

Frais de retard

Si vous prévoyez un retard, vous devez nous en informer par téléphone au numéro suivant : 450 451-0869, poste 281. Veuillez laisser un message et on vous rappellera dans les meilleurs délais possibles. Des frais de retard s'appliqueront en conséquence.

Dès 18 h 05, une coordonnatrice-adjointe communiquera avec les parents. Les frais de retard seront appliqués.

Si à 18 h 15, vous n'êtes pas arrivé et que la responsable est sans nouvelle, elle téléphonera au numéro d'urgence inscrit sur la fiche de votre enfant et demandera que l'on vienne chercher l'enfant. Les frais de retard sont de 5 \$ pour chaque 10 minutes additionnelles par enfant.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Remboursement seulement avec papiers médicaux frais d'administration de 10 % seront appliqués pour toute demande de remboursement.

REÇU POUR FINS D'IMPÔT – RELEVÉS 24

Lorsque les reçus pour fins d'impôt seront disponibles en début d'année, nous vous ferons parvenir un courriel afin de vous en informer. Nous publierons un message dans l'Infolettre hebdomadaire et sur la page Facebook de la Ville de Rigaud. **Il est important d'inscrire le numéro d'assurance sociale du parent et le pourcentage applicable au dossier de votre enfant afin de recevoir le relevé 24 dans les délais requis.**

CONCLUSION

Toute l'équipe du camp vous remercie d'avoir pris connaissance de ce document et vous invite à lire le code de vie avec votre enfant. Nous espérons que ce document répondra à vos questions. Soyez assurés que vos questions, commentaires et suggestions seront les bienvenus et étudiés avec soin.

Nous vous souhaitons un bel été!

L'équipe de coordination du camp de jour Folies d'été

